

Relevé de compte 2022 - N° 12

au 31.12.2022
Page 1/2

Votre agence LEVALLOIS CENTRE 51 RUE MARIUS AUFAN 92300 LEVALLOIS PERRET Tél. : 01 41 05 49 10 Fax : 01 47 57 31 16 Votre agence est ouverte du lundi au jeudi de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.
Votre conseiller : Karolina OLEK karolina.olek@cdn.fr Tél. : 01 41 05 49 13
Vos comptes 7j/7 Etoile Direct :  3450 Internet : www.credit-du-nord.fr

SAS ADMAKER TM
128 RUE DE LA BOETIE
78008 PARIS

Ce relevé ne tient pas lieu de facture

ADMAKER TM SAS

Date	Compte courant EUR ⁽³⁾ N° 30076 2099 209780 002 00	Débit	Crédit	Valeur
	IBAN : FR76 3007 6020 9920 9780 0020 001 BIC : NORDFRPP			
	Solde précédent		13 231,12	
2.12	PRELEVEMENT A.COMPET.CLE SOC	4,01		*5.12
2.12	PRELEVEMENT A.COMPET.CLE SOC	4,77		*5.12
7.12	E-VIR SEPA arnaud triolet 2022-32	360,00		7.12
7.12	PRLV SEPA CPA EX PL FPRE/2022120513/1/530723 F20221103583COM	372,00		7.12
12.12	PRLV SEPA SARL A3 LA COMMUNICATION FC22110565 Fact ADMAKER TM - 4839	65,57		12.12
12.12	PRLV SEPA THELEM ASSURANCES 504051200744 504051200744-THELEM-	214,34		12.12
14.12	PRET: 02099 209780 0138 02 ECHEANCE SUR MODULINVEST 1 FIN DE PRET: 02/2029	293,79		14.12
15.12	PRLV B2B DGFIP 220750940800082815415 IS1-122022-2571	2 745,00		15.12
19.12	VIR DRFIP ILE DE FRANCE ET D REF :1D0750000Budget-2022-MDT-000462-001 Realisat campagne Googl Display bac hlor CESI -NCU FacFA-4719		3 240,00	19.12
19.12	VIR DRFIP ILE DE FRANCE ET D REF :1D0750000Budget-2022-MDT-000463-001 realisat campag Googl Display Maste r MIESP3 CMS Fact FA-4878		4 104,00	19.12
22.12	E-VIR SEPA Décembre MMZ	10 000,00		22.12
27.12	PRLV SEPA DIRECTION GENERALE DES FINANCE 1P087000075094P075007399287 7509452328655700047111 ECH2275076650837094 IMPOT CFE	444,00		27.12

En cas de difficultés dans le fonctionnement de votre compte ou l'utilisation des services mis à votre disposition, vous pouvez contacter :

- Votre agence
- La Direction Relation Clients de votre banque
- Le Médiateur du Groupe Crédit du Nord 59 boulevard Haussmann - 75008 Paris ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur : <https://mediateur.groupe-credit-du-nord.com>

Le Médiateur répondra dans un délai de 90 jours à compter de la date d'accusé réception de prise en charge du dossier. En cas de litige complexe, ce délai peut être prolongé par le Médiateur qui vous en avisera. Vous serez en droit d'accepter ou refuser la proposition du Médiateur dans un délai de 30 jours.

A noter que le Médiateur n'est pas compétent sur les différends en matière de prix, d'ouverture et de clôture de compte, comme d'octroi et de rupture de crédit.

Relevé de compte 2022 - N° 12

au 31.12.2022
Page 2/2

ADMAKER TM SAS

Date	Compte courant EUR ⁽³⁾ N° 30076 2099 209780 002 00	Débit	Crédit	Valeur
	IBAN : FR76 3007 6020 9920 9780 0020 001 BIC : NORDFRPP			
	<i>Suite...</i>			
28.12	PRLV SEPA CPA EX PL FPRE/202212268/1/530723 F20221203845COM	372,00		28.12
29.12	CARTE 7558 ADOBE CREA DUBLIN LE 2812	49,99		29.12
	Total des opérations de la période	14 925,47	7 344,00	
	Solde en votre faveur		5 649,65	

(3) : Ces comptes et livrets sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, selon les textes en vigueur

INFORMATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE VOTRE COMPTE 30076 02099 209780 002 00

06.12.22 : INTERNET PRO (GRATUIT AVEC C.ALLIANCE)

Compte sur livret Associations

Nous vous informons que le taux de rémunération brut du compte sur livret Associations a été porté à 1,5 % depuis le 1^{er} novembre 2022.

Contrats monétiques commerçant

Clic&Pay, Webaffaires, Webfactures, VADS, Monetia et Monetia Santé

À compter du 13 mars 2023 ou du 15 mai 2023 (selon la date du transfert technique de vos comptes dans le système d'information de votre nouvelle banque SG), les abonnements relatifs aux contrats d'encaissement monétique et les loyers relatifs aux offres Monetia et Monetia Santé seront facturés en début de mois pour le mois à venir (facturation à échoir).

Contrat Monetia

Les conditions générales de votre offre Monetia évoluent, notamment en cas de résiliation anticipée. Aujourd'hui, lorsque vous résiliez votre contrat actuel, vous devez régler la totalité de vos loyers restant dus. À compter du 13 mars 2023 ou du 15 mai 2023 (selon la date du transfert technique de vos comptes dans le système d'information de votre nouvelle banque SG), vous devrez verser, en lieu et place, une indemnité forfaitaire. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter votre conseiller et retrouver les conditions générales de votre contrat Monetia sur le site www.accompagnement.sg.fr.

VOS COORDONNÉES BANCAIRES

Titulaire du compte ADMAKER TM SAS
IBAN FR76 3007 6020 9920 9780 0020 001
BIC NORDFRPP